



**HAL**  
open science

## Diversité des filières cunicoles

Thierry Gidenne

► **To cite this version:**

Thierry Gidenne. Diversité des filières cunicoles. Innovations Agronomiques, 2018, 68, pp.217-225. <10.15454/COTAEW>. <hal-01974614>

**HAL Id: hal-01974614**

**<https://hal.science/hal-01974614v1>**

Submitted on 8 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

## Diversité des filières cynicoles

Gidenne T.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> INRA, UMR 1388, Génétique, Physiologie et Systèmes d'élevage, 24 chemin de Borde-Rouge - Auzerville CS 52627, F-31326 Castanet-Tolosan cedex

**Correspondance** : thierry.gidenne@inra.fr

### Résumé

La production cynicole française s'élève à 57 000 tonnes de carcasse en 2015. Elle est assurée à 80% par environ 1000 ateliers spécialisés, situés à 70% dans le grand ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Elle se situe au 3<sup>e</sup> rang mondial, après la Chine (450 000 t), l'Espagne (60 000 t) et devant l'Italie (30000t). La rationalisation de la filière cynicole conduit à augmenter la taille moyenne des élevages (environ 600 lapines = 1 employé). La production d'aliments composés est d'environ 450 000 t pour 840000 lapines en production et 43 millions de lapins vendus par an. La consommation française de viande de lapin est environ d'1 kg par habitant et par an. Comme pour les autres viandes, cette consommation tend à se réduire, sachant que la vente de viande de lapin est assurée à 74 % dans les GMS. La cyniculture conventionnelle (80% de la production) est peu diversifiée, car basée sur un système standardisé (hors-sol) "naisseur-engraisseur" avec conduite en bande et insémination artificielle. La production "fermière" subsiste sous forme de petits élevages (<100 lapines) avec vente en circuits courts, et notamment la production cynicole sous certification AB est en train d'émerger (50 éleveurs).

**Mots-clés** : Cyniculture ; Filière ; Diversité ; Viande ; Lapin

### Abstract : Diversity of rabbit production chain in France

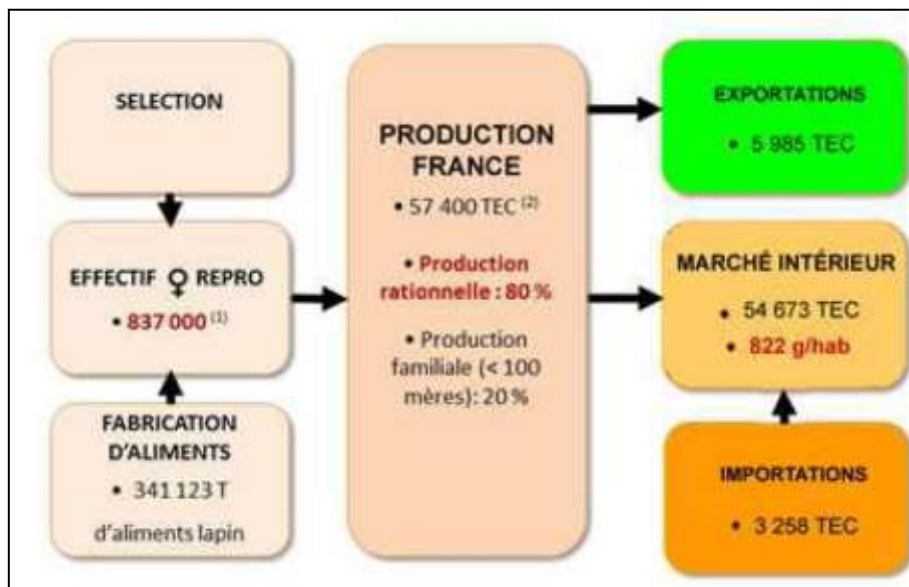
The French rabbit production amounted to 57 000 tons of carcass in 2015. It is 80% insured by about 1000 specialized farms, located at 70% in the great west (Brittany, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). French rabbit breeding ranks third in the world, after China (450,000 t), Spain (60,000 t) and ahead of Italy (300,000 t). Rationalization of the rabbit industry led to an increase in the average size of farms (about 600 rabbits = 1 person). The production of compound feed is about 450 000 t for 840000 productive does and 43 million rabbits sold per year. French consumption of rabbit meat is about 1 kg per inhabitant per year. As for other meats, this consumption tends to reduced, knowing that the sale of rabbit meat is ensured to 74% in supermarkets. Conventional rabbit systems (80% of production) are not very diversified and based on a standardised system (sol-free) "breeder-fattener" with batch management and artificial insemination. The "farm" production remains in the form of small units (<100 does) with sale in short circuits, and in particular rabbit production under organic certification is emerging (50 breeders).

**Keywords** : Rabbit farming ; Production chain ; Rabbit meat

### 1. Contexte

Bien qu'il n'existe pas de données officielles permettant d'évaluer précisément la production de lapin en France, on peut estimer à partir des données d'abattages contrôlés, des échanges internationaux et des chiffres de productivité issus des GTE (Gestion Technico Economique), la production nationale à

environ 57 000 tec (Tonnes Equivalent Carcasse) en 2015 (Figure 1), contre 84 000 tonnes en 2 000, soit une baisse d'environ 2% par an depuis 15 ans. En 2015, cette production a été obtenue avec environ 840 000 femelles en production, ayant consommé avec leur progéniture (soit 43 millions de lapins vendus) un peu plus de 350 000 tonnes d'aliments composés. La baisse de production est illustrée par la réduction du volume de lapins traités dans les abattoirs contrôlés : 43 400 tonnes de carcasses en 2015 contre 44 000 t en 2015 (Tableau 1). Cette baisse semble s'accroître en 2016 (-4%) et en début 2017 (-7%). En France, les élevages cunicoles sont concentrés pour 75 % dans 5 grandes régions en France, dont 65 % dans le grand ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes).



**Figure 1** : Filière cunicole française : bilan général en 2015 (source : SSP, comptes de l'agriculture, Coop de France NA, ESANE, ITAVI, FranceAgriMer) - TEC : Tonnes Equivalent Carcasse – (1) : SAA 2014 – (2) : Estimation à partir du Recensement Abattoirs et des Gestion technico économique

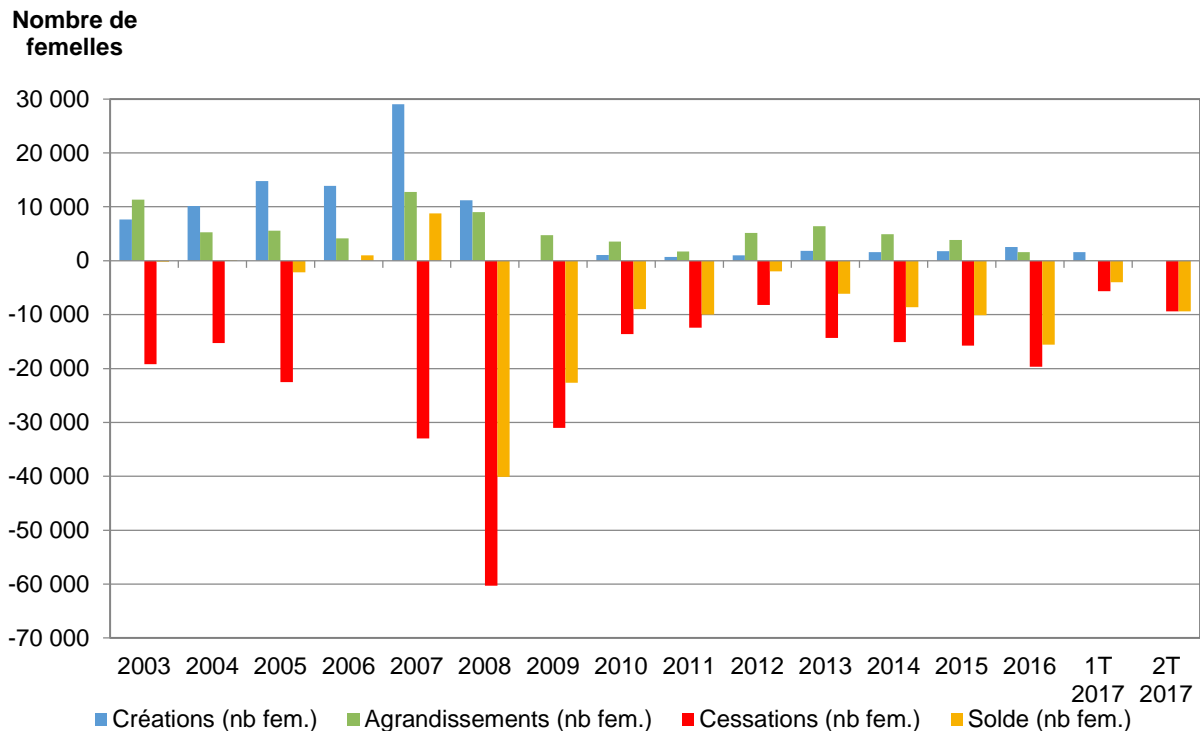
Pour la France, les échanges globaux de lapin (import/export) sont légèrement excédentaires (+3 000 tec en 2016) et se font sur la base de produits frais (la part de produits surgelés est mineure, env. 5% de l'import)

**Tableau 1**: Evolution récente des abattages contrôlés (Source : FranceAgriMer)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Millions de têtes	35,1	34,7	34,0	33,2	31,9	31,7	31,6
1 000 t carcasses	48,5	48,0	47,3	45,7	44,3	44,0	43,4

La France reste toutefois le second pays producteur cunicole de l'UE, après l'Espagne (60 000 tec) et devant l'Italie (35 000 tec). En Europe, la production cunicole est assurée dans des élevages de plus en plus spécialisés, au nombre de 1 200 en France, et dont la taille moyenne augmente régulièrement (moy. Env. 600 lapines reproductrices/élevage en 2016). L'UE représente une production d'environ 400 000 tec, et c'est maintenant la seconde zone productrice du monde, devancée par la Chine (env. 700 000 tec). Au niveau mondial, la production cunicole s'accroît, du fait de l'expansion des productions en Asie.

Le nombre de créations d'élevages est très bas (proche de zéro) depuis 2007, et la tendance reste la même pour 2016 et les 6 derniers mois de 2017. Les agrandissements d'élevage ont eu une petite embellie en 2013 avec la mise en place de plus de 5 000 nouvelles femelles productrices. Mais depuis, les agrandissements sont de moins en moins nombreux et ne concernent que quelques centaines de femelle pour les 6 premiers mois de 2016. Le problème majeur de la filière est la disparition du potentiel de production liée aux cessations d'élevage : -10 105 femelles productrices en 2015 et autant pour les 6 premiers mois de 2016 (Figure 2).



**Figure 2** : Dynamique nationale du nombre de femelles reproductrice (Source :ITAVI)

## 2. Evolution de la consommation

La consommation française de viande de lapin est d'environ 800g par habitant et par an. Comme pour les autres viandes, cette consommation tend à se réduire, sachant que la vente de viande de lapin est assurée à 74 % dans les GMS. Comme les autres viandes, la consommation de lapin tend à décroître depuis une vingtaine d'année. La filière cunicole française est donc confrontée à cette baisse tendancielle de la consommation entraînant une érosion régulière du volume d'activité tous maillons confondus. En conséquence, les producteurs de lapins, malgré la progression continue de leurs performances techniques, font face à une situation économique difficile.

La viande de lapin ne présente aucun défaut majeur de qualité. Actuellement, le principal signe officiel de qualité développé par la filière est la production sous certification de conformité (1/3 des élevages). La production "Label Rouge" reste marginale en raison de coûts de production élevés (et difficulté de maîtrise sanitaire) et la production "Biologique" reste confidentielle pour les mêmes raisons que précédemment. En proportion, les produits découpés progressent aux dépens du produit classique "carcasse entière". Les achats des ménages sont en forte baisse depuis 2016 (Tableau 2) et sur les 9 périodes de 2017 en repli global de 15% en volume. Néanmoins, il y a une progression des achats de demi lapin aux dépens du lapin entier ou en morceaux.

**Tableau 2** : Evolution récente de la consommation nationale de viande de lapin. (Source : FranceAgrimer d'après Kantar Worldpanel)

	13 périodes 2016		9 périodes 2017	
	Évolution prix	Évolution volume	Évolution prix	Évolution volume
<b>LAPIN - global</b>	2,1%	-2,7%	0,9%	-15,2%
<b>Lapin entier</b>	2,6%	-4,1%	0,4%	-19,8%
<b>découpé</b>	-1,0%	-0,6%	1,2%	-19,6%
<b>non découpé</b>	5,9%	-7,1%	-0,4%	-20,0%
<b>Lapin demi</b>	2,1%	-10,5%	-9,8%	8,2%
<b>Lapin morceaux</b>	0,8%	-3,6%	-1,3%	-8,1%

Les qualités nutritionnelles et diététiques de la viande de lapin sont reconnues : riche en protéines et pauvre en lipides (peu de cholestérol), riche en minéraux mais pauvre en sodium, reconnue comme une source d'omega3 (cf. Tables ANSES) avec un faible ratio omega3/omega6 (de 4 à 6).

L'élevage cunicole présente aussi d'autres atouts :

- Un élevage à taille humaine et générateur d'emploi (gestion de 500 à 600 femelles par UTH pour un revenu d'environ 1,5 fois le SMIC, et pour 35 h/semaine) ;
- Une alimentation moins compétitive avec celle de l'Homme que d'autres monogastriques (porc, volailles), car le lapin est un herbivore et son alimentation doit contenir une part importante de matières végétales fibreuses non consommées par l'Homme (luzerne, paille, ...) ;
- Un investissement modéré qui permet un revenu complémentaire dans une exploitation ;
- Un animal facilement manipulable, sans risques ni effort physique élevé (de nombreux éleveurs sont des femmes).

### 3. Diversité des élevages et des exploitations cunicoles

#### 3.1 Diversité des élevages

Les exploitations cunicoles restent en grande majorité familiales (1 à 2 UTH). Bien qu'il reste difficile de quantifier exactement le nombre d'emplois générés dans l'amont et l'aval de la filière, on peut estimer que chaque élevage génère de 3 à 4 emplois induits, ce qui correspondrait en 2010 (Tableau 3) pour les 1 432 élevages "spécialisés" (plus de 100 femelles en production) à environ 5 000 emplois induits.

**Tableau 3** : Evolution du nombre d'exploitations cunicoles entre 2000 et 2010, et effectifs par classe (Source : RA 2000 et 2010)

Nb Lapines par élevage	2000		2010		2010/2000 en %	
	Exploitation	Effectif	Exploitation	Effectif		
<20	112 017	370 104	28 595	108 618	-74	-71
20 -100	1 559	51 314	862	27 478	-45	-46
100-199	572	81 458	170	23 863	-70	-71
200-499	1 327	403 728	648	183 178	-51	-55
500-999	441	284 077	484	314 114	10	11
> 1 000	81	120 777	130	198 543	60	64
<b>ENSEMBLE</b>	<b>115 997</b>	<b>1 311 458</b>	<b>30 789</b>	<b>855 794</b>	<b>-73</b>	<b>-35</b>

Entre 2000 et 2010 on assiste à une baisse de 75% du nombre de petites exploitations, avec moins de 100 lapines ; et une baisse de 45% des élevages de 100 à 200 mères. A l'inverse, seul le nombre d'ateliers de très grande taille s'élève (hausse de 15 à 28% des élevages de plus de 1 000 lapines). Cette tendance est similaire entre 2010 et 2015. On estime qu'en 2016 le nombre d'élevages spécialisés est d'environ 1 100.

### 3.1.1 Conduite de l'élevage

Les systèmes cynicoles offrent très peu de diversité au niveau de la conduite d'élevage, puisque le modèle naisseur-engraisseur est présent pour la quasi-totalité des élevages. Les lapines présentes dans les élevages de production sont issues à 90% d'élevages de multiplication, eux-mêmes approvisionnés par des élevages de sélection (structure pyramidale de la sélection). Les femelles de production sont donc très majoritairement issues de croisements (Néo-Zélandais Blanc x Californien), dont les lignées sont souvent issues de schéma de sélection de l'INRA.

L'utilisation de l'insémination artificielle est très largement majoritaire (plus de 90 %). Les élevages sont généralement conduits en bandes, ce qui permet à la fois une meilleure maîtrise de la santé des animaux et une meilleure organisation du travail. Actuellement, le système d'un élevage en bande unique avec vide sanitaire régulier devient majoritaire, dans des salles d'élevage à l'ambiance entièrement contrôlée. En 2015, le nombre moyen de lapereaux vendus par femelle et par an atteint 53,4.

En production organisée (environ 75% des élevages), la taille des élevages a augmenté régulièrement depuis près de 30 ans (Figure 3). Ainsi en 2014 (Figure 4), la moitié des exploitations possèdent entre 400 et 800 femelles reproductrices.

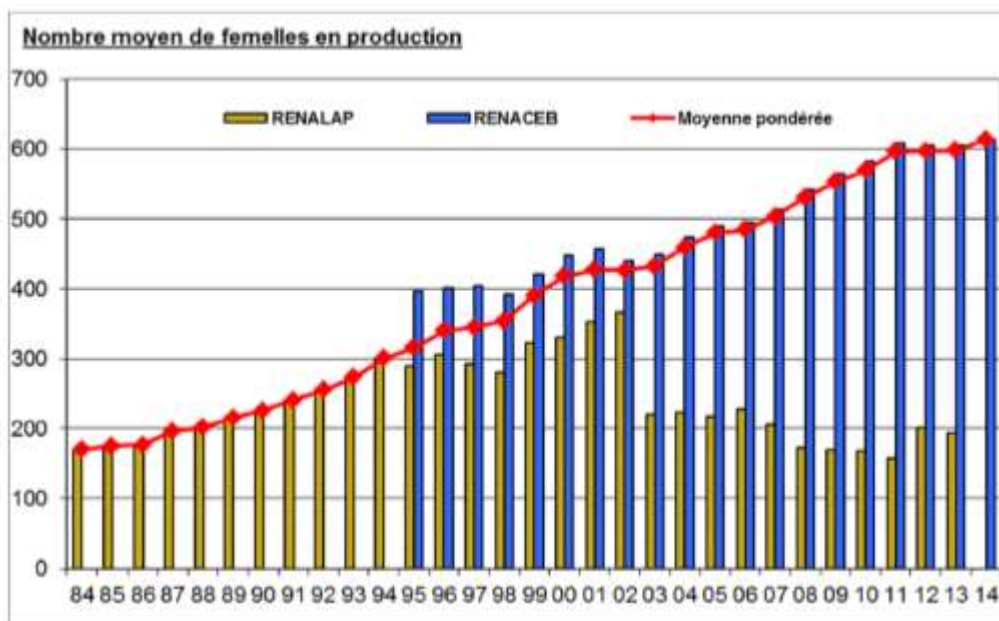


Figure 3 : Evolution de la taille moyenne d'une exploitation cynicole, en France (Source : ITAVI)

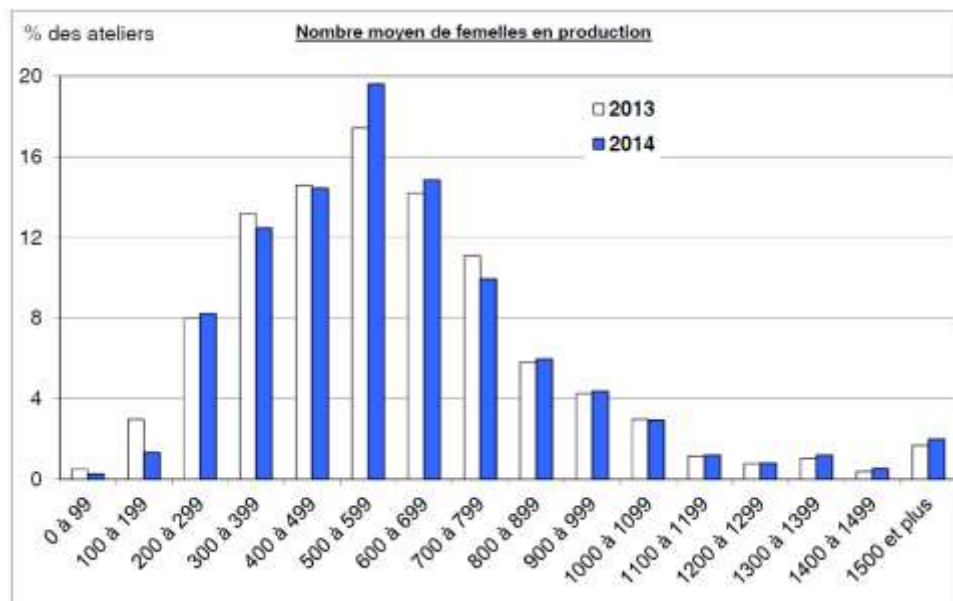


Figure 4 : Classification des exploitations cynicoles "spécialisées" en 2013 & 2014 (Source : ITAVI)

La filière cynicole est fort peu diversifiée en terme de système d'élevage, puisqu'environ 90% de la production (quantité de carcasse) est de type conventionnel, soit un élevage en bâtiment clos et en cage, avec des intrants assez conséquents (aliments complets granulés, achats de reproducteurs sélectionnés, insémination artificielle et conduite en bande...).

### 3.1.2 Faible diversité régionale des exploitations cynicoles

La production cynicole française organisée (ateliers de plus de 200 femelles) est marquée par une forte régionalisation, Pays de Loire, Vendée et Grand Ouest représentant 75 % de la production nationale (Figure 5).

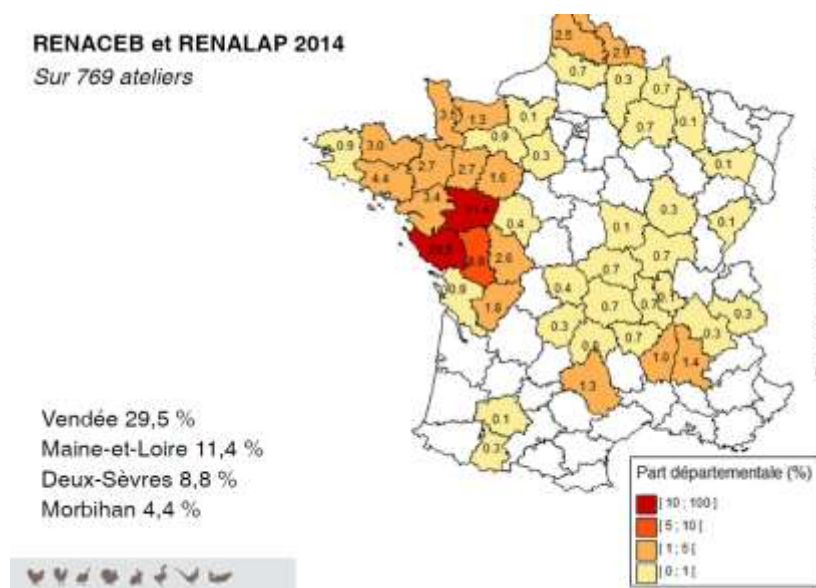


Figure 5 : Répartition régionale de la production cynicole. (Sources : RENALAP : réseau national lapin ; RENACEB : réseau national cynicole élevage en bande).

### 3.1.3 Très faible diversité de la conduite de l'atelier cynicole

La diversité des éleveurs cynicoles a été étudiée par l'ITAVI sur un échantillon représentatif de 769 ateliers (enquête RENACEB, Tableau 4; Hurand et Lebas, 2015). On constate que presque 95% de cette production "conventionnelle" organisée fonctionne avec la même conduite d'élevage : le système bande unique avec intervalle entre bandes de 42 jours.

**Tableau 4** : Diversité des conduites d'élevage cynicole (Source : ITAVI)

	2014		Rappel 2013	
	Nb ateliers	%	Nb ateliers	%
35 jours BU	0	0 %	0	0 %
42 jours BU	726	94,4 %	740	92,3 %
49 jours BU	27	3,5 %	27	3,4 %
<b>Total bande unique</b>	<b>753</b>	<b>97,9 %</b>	767	95,6 %
<i>dont TPTV</i>	398	52,9 %	378	49,3 %
42 jours 2B	11	1,4 %	16	2 %
42 jours 3-6B	5	0,7 %	3	0,4 %
<b>Total bandes multiples</b>	<b>16</b>	<b>2,1 %</b>	19	2,4 %
<b>Conduite individuelle</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	14	1,7 %
<b>Total</b>	<b>769</b>	<b>100 %</b>	802	100 %

### 3.1.4 Relative diversité des produits pour le consommateur

Une diversification existe au niveau de l'identification du produit vendu, puisqu'environ 70% de la production est réalisée sous certification (agri-confiance, etc..) et environ 30% en mode "standard" (Tableau 5).

**Tableau 5** : Diversité des conduites d'élevage cynicole pour les élevages « organisés » (Source : enquête RENACEB)

Démarche qualité produit	RENACEB 2014			Rappel 2010
	Nb ateliers	%		
Production standard	546	71 %		59 %
Production certifiée (CCP)	116	15 %		31 %
Production Label Rouge	-	-		0 %
Autre cahier des charges	107	14 %		10 %
<b>Total</b>	<b>769</b>	<b>100%</b>		<b>100 %</b>

**Certification de l'atelier cynicole de type Agri-Confiance®**  
562 ateliers concernés soit 73 % (et 78 % des femelles)

La production de viande de lapin "Label Rouge" reste marginale (<1%), ainsi que celle produite sous label AB (<1%). Il faut mentionner l'existence d'autres systèmes cynicoles, non référencés dans les bases nationales RENALAP ou RENACEB : production de viande "fermière" (circuit courts et élevage de taille modeste <100 lapines: env. 1000 éleveurs), production de peaux "Orylag" (env. 15 éleveurs), de lapins de compagnie (env. 4 à 5 éleveurs), de poil angora (env. 30 éleveurs). Par ailleurs, signalons

qu'il existe environ 10 000 éleveurs "amateurs" de lapins de race, participant à des salons ou expositions et regroupés au sein de la FFC (Fédération Française de Cuniculiculture).

L'ensemble de ces éleveurs participe à la filière, et on peut apercevoir l'ampleur de la diversité par la proportion d'aliment "fermiers" vendus (environ 15 à 20% des ventes), et qui est en hausse depuis quelques années.

### *3.2 Organisation de la production*

La production cunicole française est principalement assurée par des groupements de producteurs. On en comptait 23 en 2014 qui regroupaient environ 1 000 adhérents et assuraient 75% de la production nationale. Leur nombre évolue à la baisse, principalement en raison de fusions entre groupements.

En 2015, on dénombrait en France environ 60 abattoirs. Leur diversité en terme de taille est très importante, puisque en 2016 un seul abattoir (ALPM) regroupe près de 50% de la production nationale, le second en regroupant environ 20%. La répartition géographique des activités d'abattage est à l'image de celle de la production, c'est à dire centralisée dans le grand-ouest. Le poids moyen des carcasses ne diffère pas selon les régions, il est en moyenne de 1,4 kg.

Comme pour beaucoup d'autres produits alimentaires les canaux de distribution de la viande de lapin est à 75% la distribution en GMS. Les bouchers-charcutiers et les autres circuits (marchés, vente directe) représentent près de 15% des ventes et ils résistent difficilement à la progression de la vente en GMS.

La mise sur le marché de "nouveaux" produits pour de "nouveaux marchés" serait le "driver" le plus puissant. Or pour la filière cunicole conventionnelle, peu de nouveaux produits apparaissent réellement. Néanmoins, il émerge une agriculture périurbaine, avec quelques éleveurs proposant des produits en vente directe. Cela pourrait constituer de véritables "points" de diversification de la production pour l'avenir. Ainsi, même si la production conventionnelle est concentrée dans l'ouest de la France, il y a pourtant peu de lien au "territoire", avec une image de "terroir" associé au produit.

## **Conclusion**

La grande majorité de la production est conventionnelle avec une faible diversité de produits. La résilience de la filière serait donc faible, malgré l'existence de "niches de production" comme les quelques dizaines d'élevages sous cahier des charges comme "Label Rouge" ou "Agriculture Biologique". Il semble que l'absence de développement de systèmes "Label Rouge" est lié à un manque de différence réelle sur la qualité du produit final. Du fait de cette faible résilience, il existerait une plus grande sensibilité de la filière cunicole à de forts changements. Par exemple, si la réglementation impose un mode de logement très différent du modèle actuel, cela pourrait affecter très fortement la filière (voire la détruire ?).

Il semble qu'actuellement la filière cunicole a du mal à répondre à certaines demandes du consommateur : pour des produits mieux adaptés aux jeunes consommateurs, pour des produits AB, pour des systèmes avec des logements plus en lien avec le bien-être animal.

Une part importante des besoins d'innovation serait à attribuer à la création de nouveaux produits (carcasse sans tête, plus de produits prêt à cuire, découpés, préparés), en vue de mieux répondre aux besoins non couverts cités précédemment (jeunes, ...). Cela ne nécessiterait pas la mise en place de projets de recherche, mais plutôt de l'innovation technologique à l'aide de méthodes déjà connues.

En revanche, concernant les systèmes avec des modes de logement différents, ou basés sur le pâturage (AB), un besoin d'acquisition de connaissances nouvelles est relevé, et nécessiterait des projets de recherche adaptés.

### Références bibliographiques

Deman C., Coutelet G., 2014, Economie de la filière cynicole, Session lapin ITAVI 2014, Pacé.

Hurand J., Lebas F., 2015. Marchés et résultats technico-économiques de la filière cynicole française en 2015. CUNICULTURE Magazine, 42, 18-23

Coutelet G., 2015. Réseau de fermes de références cynicoles - programme cunimieux. Rapport sur les résultats de la campagne 2013-2014. ITAVI publ., 102p.

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « Innovations Agronomiques », la date de sa publication, et son URL)